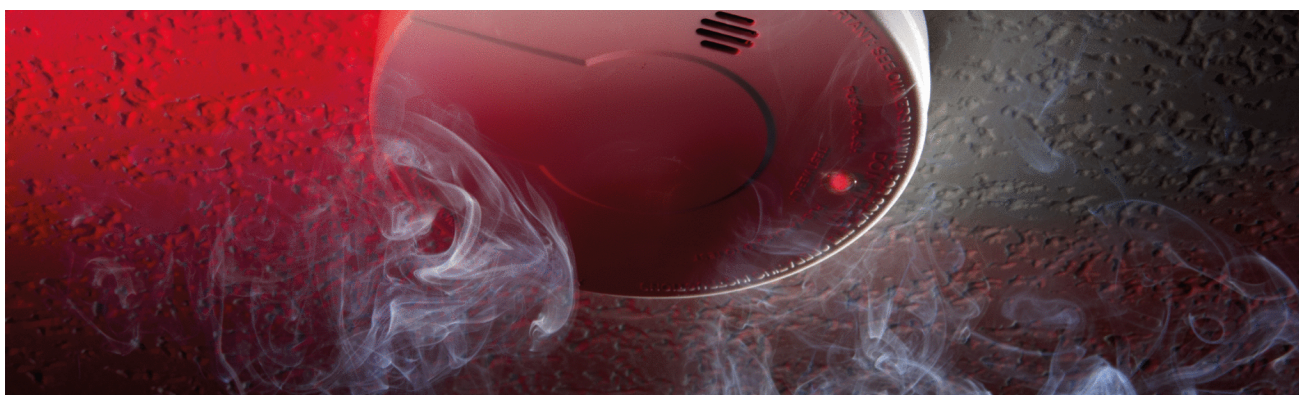


Protection incendie pour établissements publics / événementiels



Nombre de jours de cours 1 jour
Date(s) 14.05.27

Prérequis Aucun

Thèmes Etablissement publics / événementiels avec moins / plus de 300 personnes

- Mesures constructives
- Mesures techniques
- Mesures organisationnelles
- Formation du personnel
- Contrôles

Objectifs À l'issue du cours, les participants devront être capables de :

- Connaître les principales mesures de protection incendie applicables à leur établissement,
- Comprendre leurs responsabilités légales respectives (exploitant, propriétaire, commune)
- Identifier les non-conformités de leur lieu d'exploitation,
- Engager les démarches nécessaires à la mise aux normes et au maintien de la conformité.

Le participant est encouragé à poursuivre sa formation selon les besoins de l'établissement, comme p.ex au travers d'une formation de chargé de sécurité en protection incendie, une formation quant à la planification et la pratique de l'évacuation, établissement de permis feu, etc.

Groupe cible

- Exploitants
- Propriétaires d'exploitation
- Communes / représentants des autorités
- Chargés de sécurité

Avantage	Maximum 12 personnes Effectif réduit
Attestation / Diplôme / Certificat	Attestation de participation à chaque participant ayant suivi au min. 80% de la formation
Informations complémentaires	Si vous avez des besoins particuliers, merci de bien vouloir nous contacter directement afin que nous puissions déterminer ensemble la meilleure des solutions.
Responsable du cours	Jean-Marc Fermaud, jean-marc.fermaud@safetycenter.ch, T 032 723 80 29
Horaire	08.45 - 16.45 Uhr
Prix	CHF 830.- H.T
Inscription	https://akademie.safetycenter.ch Important : Les participants sont considérés dans l'ordre de leur inscription.
Lieu	Fondation Barry Levant 34 1920 Martigny
Contact	info.ne@safetycenter.ch, Tél. +41 (0)32 723 80 10

